

Parlement des exilés : 17 « députés » font leur rentrée à l'université

Analyse Par Nathalie Birchem Publié le 15 septembre 2025 à 6h15
Lecture : 4 min Article réservé à nos abonnés. Élus en juillet au



17 représentants des personnes étrangères en France entament une année de formation universitaire avant leur mandat de « député » au Parlement des exilés. (Illustration : une manifestation à Paris, le 15 juin 2024) CELINE DUONG / Hans Lucas/AFP

sein du Parlement des exilés, 17 représentants des personnes étrangères en France entament le 15 septembre une année de formation universitaire à la vie citoyenne qui leur permettra dans un an d'exercer leur mandat, en faisant des propositions sur les sujets liés à l'immigration.

Caissière, femme de chambre, réceptionniste, auxiliaire de vie... Elle a fait « tous les métiers que font les immigrées quand ils arrivent en France » avant de devenir gestionnaire du bureau d'examens d'une université. Rania Titi, 45 ans, est Syrienne. En 2014, cette architecte de formation a fui son pays en guerre et est arrivée en France, où elle a obtenu le statut de réfugiée et repris des études qui lui ont permis de décrocher une licence en anglais-arabe et un diplôme Hospitalité, médiations, migrations (H2M). Lauréate de l'Académie pour la participation des personnes réfugiées, elle a créé en 2023 dans les Yvelines l'Association interculturelle Daniel Paris, pour œuvrer à l'intégration des femmes exilées.

« Je l'ai appelée Daniel Paris parce que c'est le nom du bénévole de la Croix-Rouge qui, en me donnant des cours de français mais aussi en m'accueillant chez lui et en m'expliquant les codes de mon pays d'accueil, a changé ma vie, explique cette femme pleine d'énergie. Pour s'intégrer en France, il faut parler la langue, il faut trouver du

travail, mais je suis convaincue qu'il faut créer aussi des liens d'amitié avec les citoyens français. »

Rania fait partie des 17 « députés » du tout nouveau Parlement des exilés. Ensemble, ces neuf femmes et huit hommes, élus en juillet, vont démarrer lundi 15 septembre le premier jour d'une formation universitaire à la vie citoyenne qui leur permettra ensuite d'exercer leur mandat, en faisant des propositions dans le débat public, notamment sur les sujets liés à l'immigration.

224 candidats, 5 400 votants

Tout à fait inédit dans sa conception, le projet du Parlement des exilés est né au moment des débats de la loi Darmanin sur l'immigration¹, en 2023. Au sein d'un collectif informel d'une quinzaine de personnes, *« on a été frappés de constater que, jamais dans le débat, la parole des principaux intéressés n'était entendue sauf pour leur demander de témoigner de leurs souffrances »*, explique Dounya Hallaq, la directrice du projet. *On s'est demandé pourquoi. Et on s'est dit que peut-être on pouvait en tout cas les former à prendre la parole. »*

Cette Française d'origine syrienne, allemande et russe imagine alors, notamment avec Rudi Osman, Syrien et fondateur de l'Union des étudiants exilés, une démarche en trois phases.

La première phase consiste à trouver des candidats. *« On voulait des personnes qui sont installées en France durablement et qui ont envie de s'engager dans la vie citoyenne, donc on a ciblé des exilés qui avaient déjà eu un engagement dans leur pays ou en France, poursuit Dounya Hallaq. Et on voulait qu'ils puissent suivre ensuite une formation universitaire, donc il fallait à la fois qu'ils aient des papiers et un bon niveau de français, au moins B2. »* Lancée en janvier 2025 au Conseil économique, social et environnemental, la campagne de présentation dans plusieurs villes et en ligne est un succès. *« On s'attendait à une soixantaine de candidats, on en a eu 224 »*, reprend Dounya Hallaq.

Pendant sept jours, un jury de trois personnes, composé d'un universitaire, d'un exilé et d'une personnalité politique ou associative, entend les candidats en visio, qui passent ensuite un test de français. Au total, 29 candidatures sont soumises au vote en ligne début juillet. Ainsi 5 400 votants ont élu les 17 candidats, neuf femmes et huit hommes, dont deux suppléants.

Un diplôme universitaire sur mesure

La deuxième étape de la démarche commence désormais avec le démarrage au 15 septembre d'une formation portée par l'université de Nanterre, avec des partenaires comme l'Institut Jacques-Delors ou la Columbia University in Paris. Créé sur mesure, ce diplôme universitaire (DU) « Travaux et techniques politiques pour parlementaires exilés » comprendra à la fois des enseignements théo-

riques sur les institutions françaises, les migrations, les droits de l'homme, les médias, les bases du droit français et européen, et des ateliers pratiques sur le leadership, la communication, la maîtrise des réseaux sociaux et des médias... La formation se conclura par un stage de deux mois auprès d'élus ou d'administrations.

Pour que chacun puisse suivre les cours en région parisienne, une assistante sociale a accompagné la recherche de logement de ceux qui vivaient en province. Financé par des fondations privées, dont la Fondation de France, le projet dote chacun d'une bourse allant de 1 000 à 1 300 € par mois, selon la situation familiale de la personne.

Formuler des propositions

Enfin, commencera, dès septembre 2026, le mandat à proprement parler, où les élus travailleront en commissions thématiques (logement, santé, emploi, éducation...). *« L'idée est qu'ils deviennent des experts de leur sujet de façon à pouvoir formuler auprès des décideurs des propositions pour améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des exilés »*, reprend Dounya Hallaq.

Pour certains, la réflexion a déjà commencé. Évacué de Kaboul après l'arrivée des talibans¹, Inamullah Samoon, Afghan de 25 ans, est arrivé en 2021 en France, où il a repris des études d'informatique en Alsace. Après un job étudiant pour la mission solidarité de l'université de Strasbourg, qui aide les étudiants exilés à reprendre des études, il estime que *« ce que l'on fait dans cette mission, on pourrait le faire à plus grande échelle. Il faut permettre aux gens qui le souhaitent de faire des études. D'autant que c'est en rencontrant d'autres étudiants qu'on comprend ce qu'est vraiment la société française. On doit aussi les aider à progresser en français, pas seulement pour avoir un niveau A1 ou A2 mais pour aller plus loin. Et il faudrait pouvoir reconnaître l'expérience professionnelle acquise ailleurs grâce à une validation des acquis de l'expérience »*.

« Cette histoire de reconnaissance des compétences, c'est vraiment un enjeu, abonde Jabir Zain, Soudanais de 38 ans, qui a obtenu l'asile en France après avoir été enlevé et torturé en Libye, où il a grandi, en raison de son activisme pour les droits de l'homme. Arrivé en France en 2020, cet ancien étudiant en médecine exerce comme aide-soignant. *« J'aime mon boulot, mais pourquoi ne pas permettre aux gens de faire ce pour quoi ils sont formés ? »* Celui qui attend une réponse de l'administration depuis deux ans à sa demande de nationalité¹ considère aussi *« qu'il faut vraiment faire quelque chose pour améliorer la bureaucratie française, pour les immigrés mais aussi pour les Français ! »*.